



Premier label
de tourisme durable
pour les hébergements
touristiques et les restaurants
laclefverte.org

Communiqué de presse 05/01/23
avec embargo jusqu'au 17/01/23

Plus de 1000 établissements labellisés Clef Verte en 2023 : palmarès record avec 40 % de croissance pour la région Sud

La Clef Verte, premier label international de tourisme durable pour les hébergements touristiques et pour les restaurants, dévoile son palmarès national 2023. En France, 1077 établissements obtiennent la labellisation : un record historique, notamment dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui connaît la plus forte progression. Rendez-vous à la cérémonie d'annonce du palmarès Clef Verte à Marseille le 17 janvier.

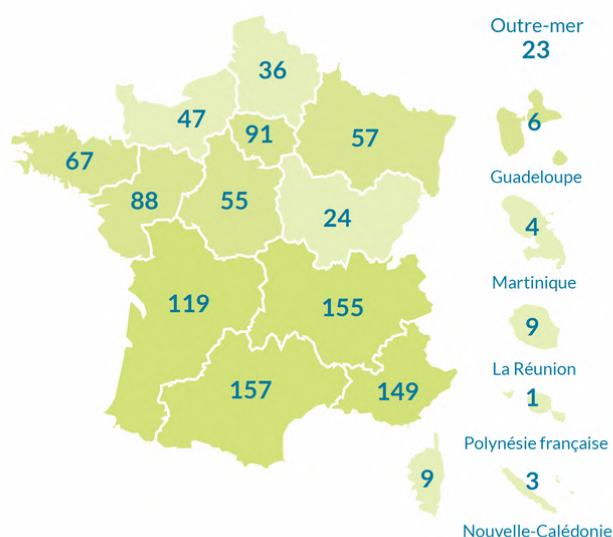
L'année 2023 constitue un record historique pour Clef Verte avec 1077 établissements labellisés, à savoir une hausse de 25 % (855 en 2022). Les hôtels enregistrent une performance particulièrement élevée : 411 lauréats contre 267 en 2022 (+ 54 %).

La région Sud, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie en tête du palmarès

Alors que la croissance du label concerne l'ensemble du territoire, **la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre la plus forte progression, avec près de 40 % d'hébergements supplémentaires labellisés.** Dans ce territoire qui représente 1 % du tourisme mondial et qui se positionne comme le plus attractif de France, **149 établissements sont lauréats Clef Verte en 2023.** Son essor important se voit renforcé par des partenariats qui favorisent l'engagement environnemental des hébergements touristiques et des restaurants dans la région : ville de Marseille et Office de tourisme et des congrès de Marseille en 2019, Provence Tourisme en 2022, région Sud et Office de tourisme métropolitain de Nice Côte d'Azur en 2023.

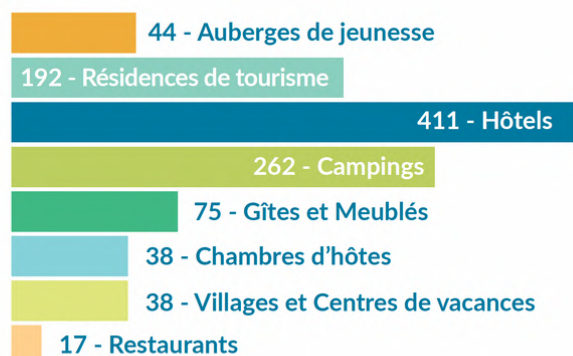
« Le tourisme durable génère des impacts positifs sur les territoires avec le développement de circuits courts et de proximité, mais aussi des démarches d'économie circulaire. »

Marc Thépot, président de l'Office de tourisme et des congrès de la ville de Marseille.



1077 lauréats en 2023

29 millions de nuitées



[Téléchargez ici la liste des établissements labellisés en France](#), par région et par département.

Cette progression coïncide avec l'annonce du gouvernement en novembre 2022 de faire de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une zone pilote de la planification écologique, alors qu'elle constitue également l'une des plus affectées par la montée des températures et par les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses.

La démarche Clef Verte : des actions concrètes qui préservent les ressources en eau...

Les pressions sur les ressources en eau augmentent considérablement : l'accroissement des besoins et le réchauffement climatique fragilisent les ressources hydriques, comme en témoigne la vague de sécheresse de l'été 2022 qui a affecté le tourisme dans la région Sud. Dans les Hautes-Alpes, le lac de Serre-Ponçon est descendu à 17 mètres en dessous de son niveau habituel, ce qui a contraint 8 de ses plages à la fermeture au public. Les gorges du Verdon, situées entre les Alpes-de-Haute-Provence et le Var, se sont elles aussi asséchées, ce qui a entraîné l'interdiction de l'accès au canyon. Dans ce contexte, la préservation de l'eau demeure primordiale. **Les établissements lauréats de la Clef Verte, qui représentent 29 millions de nuitées, participent à l'effort général et économisent près d'1,5 milliard de litres d'eau chaque année** grâce aux actions mises en place dans le cadre du label. **Réduction du débit des robinets, des douches et des chasses d'eau, équipements électroménagers performants, récupérateurs d'eau de pluie, arrosage raisonné...** : ces démarches d'économie réduisent significativement les consommations, entraînent une baisse des charges d'exploitation pour les établissements et préservent les destinations touristiques ainsi que l'environnement.

Et qui promeuvent la sobriété énergétique

La bonne gestion des ressources énergétiques constitue également un enjeu majeur. Les nouvelles tensions géopolitiques relatives à l'approvisionnement affectent le prix et la disponibilité de l'énergie. La crise et l'augmentation des coûts viennent s'ajouter au décret de la loi Elan dont l'article 175 fixe aux acteurs du tertiaire des objectifs de réduction de consommation d'énergie finale : 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. Ces enjeux confirment l'importance de promouvoir des établissements qui s'engagent dans une démarche de sobriété énergétique. Les structures peuvent faire le choix de **produire in situ une part de leur énergie**, via un système de géothermie par exemple. Elles peuvent aussi **procéder à des travaux afin d'améliorer les performances de leurs bâtiments**, notamment au niveau de l'isolation qui reste prioritaire pour les établissements fortement utilisateurs de chauffage et de climatisation. Leur rôle de sensibilisation auprès du public demeure primordial pour diffuser des gestes écoresponsables.

Cérémonie de remise de prix et d'annonce du palmarès 2023 mardi 17 janvier.
Point presse à 8h30 au World Trade Center Marseille Provence, 13001 Marseille.

EN PARTENARIAT AVEC :



VILLE DE
MARSEILLE

Le label Clef Verte

Premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration, le label Clef Verte / Green Key distingue 3 700 hébergements touristiques et restaurants dans 60 pays qui justifient d'une gestion environnementale performante et de pratiques responsables autour de 100 à 120 critères sur 7 thématiques. La Clef Verte est attribuée par un jury d'experts et d'expertes du tourisme et de l'environnement. En France, le label Clef Verte est déployé par l'association Teragir qui porte également les programmes Pavillon Bleu, Eco-Ecole, la Journée internationale des forêts et Jeunes Reporters pour l'Environnement et la campagne de mobilisation citoyenne Action solution.

www.laclefverte.org

Contacts Presse :

Juliette Bénét | Responsable communication Teragir | juliette.benet@teragir.org | 06 71 85 48 41

Anne Dallaporta | Attachée de presse Office de Tourisme et des Congrès de Marseille | adallaporta@marseille-tourisme.com
| 06 73 86 09 78